

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

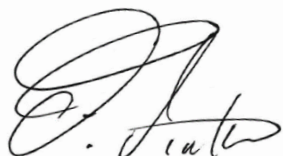
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le jeudi 23 avril 2026 à 19h00, à l'hôtel de ville, située au 6310 rue Principale.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2 - VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4 - ADMINISTRATION**
 - 4.1 -** Adoption / Règlement #758-2026 / Règlement régissant la mise aux normes des installations septiques
- 5 - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1 -** Adoption du second projet / Règlement #760-2026 / Règlement modifiant le plan d'urbanisme #387-2007 - Grandes affectations
 - 5.2 -** Avis de motion / Règlement #760-2026 / Règlement modifiant le plan d'urbanisme #387-2007 - Grandes affectations
 - 5.3 -** Adoption du second projet / Règlement #761-2026 / Règlement modifiant le règlement #389-2007 afin de modifier les limites et usages des zones 19-H et 13-CH
 - 5.4 -** Adoption du second projet / Règlement #761-2026 / Règlement modifiant le règlement #389-2007 afin de modifier les limites et usages des zones 19-H et 13-CH
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière ce 21^e jour du mois d'avril 2026.

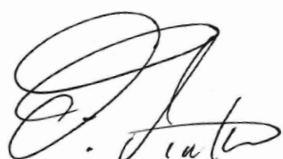


Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRANCIS MATTE**, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Croix, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, en plus de sa publication sur le site internet au saintecroix.ca, le 21 avril 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois d'avril 2026.



Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier